

Pourquoi un Accueil de Loisirs ?

PROJET EDUCATIF – COMMUNE DE NIVILLAC

« Eduquer », c'est préparer l'adulte de demain :

Notre objectif principal est de permettre aux enfants et aux jeunes de grandir dans les meilleures conditions possibles et notamment en favorisant leur bien-être.

Pour cela, il faut les initier, les comprendre, les écouter, les amener et les accompagner à devenir citoyen, travailler avec eux autour des valeurs du vivre ensemble et du respect. L'intérêt de l'enfant doit être pris en compte dans son évolution de la petite enfance jusqu'à la fin de l'adolescence.

Si l'école et la famille représentent des lieux privilégiés d'éducation, l'aménagement des temps libres est tout autant porteur d'enjeux éducatifs. Les objectifs étant l'égalité des chances, des espaces de détente et un parcours éducatif cohérent.

Les Accueils de Loisirs, les actions mises en place, les projets permettent de créer du lien entre les différents temps de vie des enfants et des jeunes et une meilleure cohérence. Les propositions diverses et variées, s'appuient sur la perspective d'apporter aux enfants et aux jeunes des expériences porteuses de sens pour le développement personnel, intellectuel et culturel ainsi que leur permettre d'être dans une dynamique ludique d'apprentissage et de découverte.

Retrouvez l'intégralité du Projet Educatif sur le site internet de la commune www.nivillac.fr



CAMPING PLANET'COPAINS

ÉTÉ 2025
DU 07 JUILLET AU 29 AOÛT

Service Enfance/Jeunesse
1 rue des ajoncs 56130 Nivillac
02.99.90.82.12
enfancejeunesse@nivillac.fr



HORAIRES

Accueil échelonné: 8h à 10h
Départ échelonné: 17h à 18h
Pré et post accueil: de 7h30 à 8h et de 18h à 18h30
Possibilité de manger à la cantine, sinon pause repas de 12h à 13h30

EQUIPE PEDAGOGIQUE

1 directrice diplômée BEATEP
1 directeur adjoint diplômé BPJEPS
1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans
1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans
Les animateurs sont titulaires ou stagiaires BAFA ou diplômes équivalents

NE PAS OUBLIER

Pour les 3/6 ans :

Une couverture, un petit coussin et le « doudou » pour la sieste ainsi que des affaires de rechange.

Nous vous demandons de bien vouloir marquer le nom de l'enfant sur ses affaires personnelles.

Pour tous les enfants :

Merci de prévoir une gourde et la crème solaire

REPARTITION TRANCHES D'AGE

3/6 ans à la journée avec ou sans repas

6/10 ans à la journée avec ou sans repas

Ado/collège à la journée ou à la 1/2 journée avec ou sans repas

Les jeunes à partir de la 6ème sont accueillis entre 9h et 17h55 à la salle Picaud, en dehors de ces horaires rendez-vous à l'Accueil de Loisirs

DATES INSCRIPTIONS PRINTEMPS 2025

Habitants Nivillac et communes conventionnées* :

à partir du 16 juin 2025 mars

Habitants des communes non conventionnées :

à partir du 23 juin

Les inscriptions sont à faire via le portail « monespacefamille »

TARIFS à partir du 1er septembre 2024

Habitants de Nivillac et communes conventionnées*

Tranches	0 à 600€	601 à 850€	851 à 1050€	1051 à 1250€	> 1250€
Journée	5.40€	9.10€	10.30€	11.60€	12.80€
1/2 journée	2.75€	4.60€	5.20€	5.85€	6.45€
Repas	3.90€	3.95€	4.00€	4.05€	4.10€
Pré et post accueil	0.49 le 1/4h	0.50 le 1/4h	0.51 le 1/4h	0.52 le 1/4h	0.53 le 1/4h

Hors convention

Tranches	0 à 600€	601 à 850€	851 à 1050€	1051 à 1250€	> 1250€
Journée	Tarif unique à 19.25€				
1/2 journée	Tarif unique à 9.63€				
Repas	Tarif unique à 8.30€				
Pré et post accueil	Tarif unique à 0.61€ le 1/4 d'heure				